

Lors du débat budgétaire, Jean-Pierre Sueur est intervenu sur les relations entre l'État et les collectivités locales. Alors qu'avec la réforme prévue de la taxe professionnelle, le montant des dotations de l'État va encore augmenter au sein des ressources des collectivités locales, Jean-Pierre Sueur a dénoncé le fait qu'au sein de ces dotations, la péréquation en faveur des collectivités locales – et surtout des communes – qui connaissent les plus grandes difficultés reste beaucoup trop faible. Il a dit : « *La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), c'est 5% et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), c'est 3% du montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Ce n'est pas acceptable, en particulier pour les villes qui connaissent des quartiers qui doivent donner lieu à de très profondes rénovations* ». Il a relayé à ce sujet le [« cri d'alarme » lancé par Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois.](#)

.